



# Réseau des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées des pays de la Commission de l'Océan Indien

Hervé LETHIER  
EMC<sup>2</sup>I

**Troisième Réunion**  
*La Saline-les-bains, La Réunion*  
*17 – 18 et 19 juin 2009*  
*Document numéro 02*



# PREPARATION, ANIMATION ET ORGANISATION DE LA REUNION DES GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTEGEES (RESTITUTION)



# AGENDA

- ✓ Questionnements préalables
- ✓ Statut et gouvernance
- ✓ Organisation et fonctionnement
- ✓ Activités et moyens
- ✓ Éléments de feuille de route



# QUESTIONNEMENTS PREALABLES

## Cadrage du réseau par rapport

- aux engagements des pays membres vis-à-vis des conventions internationales telles que la CBD et la Convention de NAIROBI
- aux priorités nationales et régionales



# QUESTIONNEMENTS PREALABLES

## QU'EST-CE QU'UNE AMP

“des espaces territorialement délimités, composés d'une zone marine pouvant inclure des zones côtières adjacentes, dans la mesure où celles-ci participent étroitement au fonctionnement écologique de la partie marine, et qui bénéficient d'un statut légal de protection ainsi que de mesures de gestion active et appropriées en vue d'un développement durable”



# QUESTIONNEMENTS PREALABLES

Y COMPRIS "PROJET" D'AMP

- ✓ UN PERSONNEL PERMANENT
- ✓ DES MOYENS AFFECTES
- ✓ L'ACCORD DE L'AG



# QUEL TYPE DE RÉSEAU QUELS TYPES DE GESTIONNAIRES

- Un réseau de "gestionnaires" composé de "personnes chargées d'assurer la gestion d'une AMP ainsi que tous acteurs directement impliqués dans cette gestion, y compris les services, agences et autres structures disposant de moyens humains affectés de façon permanente à la gestion des AMPs"
- Une procédure de "candidature" et modalités d'"acceptation"



# THÈME 1 – STATUT ET GOUVERNANCE

- ✓ UN RESEAU “AUTONOME” PORTÉ PAR UNE “ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE” (WWF)
- ✓ DES CONDITIONS DE PORTAGE À DISCUTER AVEC LE PORTEUR (gestion, locaux, équipements, personnels)
- ✓ APPROCHE DU “ WWF MADAGASCAR ” PAR UGP (contact) ET COI (lettre)



## THÈME 2 – ORGANISATION

- ✓ Des membres “DE DROIT” (décisionnels)
- ✓ Des membres “OBSERVATEURS” (non décisionnels)
- ✓ Deux membres “OBSERVATEURS PERMANENTS” (COI, WWF, invités à l’ensemble des travaux des organes)

**MEMBRES OBSERVATEURS : personnes physiques ou morales, y compris étrangères et internationales, gouv. ou non gouv.**



## THÈME 2 – ORGANISATION

- ✓ **UNE "ASSEMBLEE GENERALE"** (Présidence tournante en correspondance avec Présidence COI)
- ✓ **UN "BUREAU"** (1 membre/pays, désigné par les gestionnaires des AMPs du pays, pour 3 ans renouvelables)
- ✓ **UN SECRETARIAT/"COORDONNATEUR"** permanent (contrat WWF)
- ✓ **RECOURS À DES "REFERENTS SCIENTIFIQUES"**, si besoin, mais pas de comité scientifique (consultation de PQs selon besoin)



## THÈME 2 – (ORGANISATION) ET FONCTIONNEMENT

- ✓ **UN “REGLEMENT INTERIEUR” (fonctionnel)**
- ✓ **UNE CHARTE D’ADHESION (fondamentaux)**
- ✓ **ELEMENTS DE DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE (à soumettre au Sommet de la COI en 2010)**



## THÈME 2 – (ORGANISATION) ET FONCTIONNEMENT

- ✓ DES DECISIONS A LA "MAJORITE RELATIVE"
- ✓ POSSIBILITE DE "VOTE PAR PROCURATION"
- ✓ L'AG APPROUVE LES "PROJETS" DE BUDGET ET DE PROGRAMME, LES "COMPTES ET RESULTATS"
- ✓ ELLE DECIDE DE LA CREATION DE "GROUPE DE TRAVAIL" SI NECESSAIRES
- ✓ LE BUREAU "EXECUTE" LES DECISIONS DE L'AG ET "ENCADRE" LE COORDONNATEUR
- ✓ ROLE DE "REPRESENTATION" DU PRESIDENT



## THÈME 3 – ACTIVITES (ET MOYENS)

✓ **QUELS OBJECTIFS**

✓ **QUELS MOYENS**



# OBJECTIFS DU RESEAU

- ✓ **“RENFORCER” LES CAPACITES DE GESTION**
- ✓ **“AMÉLIORER” LA REPRESENTATIVITE ET LA COHÉRENCE DU RÉSEAU DES AMPs DANS L'ECOREGION**
- ✓ **“AMELIORER” LES GESTION DES AMPs**
- ✓ **“PARTAGER” ET “MUTUALISER”**
- ✓ **“COMMUNIQUER”**



# MODALITE

- ✓ AIDER A ELABORER LES POLITIQUES ET STRATEGIES REGIONALES AMPs
- ✓ ETRE PRESENT DANS LES FORUMS
- ✓ CONTRIBUER À AMELIORER LES CONNAISSANCES ET LES FAIRE SAVOIR
- ✓ CONTRIBUER A AMELIORER ET DIFFUSER LES TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE
- ✓ REALISER ET FACILITER LES PROJETS a/s AMPs



# THÈME 3 – (ACTIVITES ET) MOYENS

## ✓ QUELS MOYENS

❖ HUMAINS

❖ TECHNIQUES

❖ FINANCIERS



# THÈME 3 – (ACTIVITES ET) MOYENS

## ✓ HUMAINS

❖ UN “ COORDONNATEUR ” PERMANENT  
DISPOSANT DE PERSONNELS D’APPUI



# THÈME 3 – (ACTIVITES ET) MOYENS

## ✓ TECHNIQUES

### ❖ UN “SECRETARIAT” PERMANENT



# THÈME 3 – (ACTIVITES ET) MOYENS

## ✓ FINANCIERS

- ❖ DES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES SUR PROJET
- ❖ UN ACCOMPAGNEMENT DU WWF POUR LES PREMIERES ANNEES
- ❖ LA RECHERCHE D'APPUI EXTERIEURS AUPRES DE BAILLEURS, Y COMPRIS LES DONATEURS
- ❖ CONSTITUTION D'UN FONDS DE REOULEMENT A/P FRAIS DE GESTION SUR PROJETS



# FEUILLE DE ROUTE

## ○ A COURT TERME

- ✓ **DESIGNER LES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE PROVISoire (FAIT)**
- ✓ **FIXER LE CALENDRIER DE TRAVAIL POUR LES SIX PROCHAINS MOIS (A PRECISER)**



# FEUILLE DE ROUTE

## ○ A MOYEN TERME

- ✓ **PREPARER LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE**  
(préciser les coûts et prises en charge)
- ✓ **ETABLIR UN BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT**
- ✓ **ELABORER UN "CADRE LOGIQUE" DES ACTIVITES DU RESEAU**
- ✓ **ENGAGER LA DISCUSSION AVEC LE WWF SUR LES CONDITIONS DE PORTAGE**
- ✓ **PREPARER LE SOMMET DE 2010 AVEC LA COI (WWF)**

